

BORDEREAU des pièces adressées par

à

Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône

Direction des Collectivités Locales,
de l'Utilité Publique et de l'Environnement

Bureau des Finances Locales
et de l'Intercommunalité

Section des Finances Locales

PLACE FÉLIX BARET – CS 8001

13282 MARSEILLE CEDEX 06

Affaire suivie par :

Tél. :

Courriel :

N° :

A L'ATTENTION DE MADAME SYLVIE CHEVAL

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2015		
<ul style="list-style-type: none">• État n° 1259 TEOM de notification des bases d'imposition prévisionnelles à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2015	3	<i>Exemplaires originaux, pour contrôle et signature du Préfet des Bouches-du-Rhône</i>
<ul style="list-style-type: none">• Délibération de vote du taux TEOM	1	<i>Copie, pour information</i>
TOTAL DES PIECES	4	

A, le :